



Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales



La fête des vieux métiers à Vaux-Chavanne le 17 août dernier : un bel exemple de solidarité villageoise



service des eaux
24H/24
0472/90 57 43



Numéro vert
de l'administration
communale : 0800/25959

TRIMESTRIEL • septembre 2014 • N° **55**

Site Internet communal : <http://www.manhay.be>

MAISON **monfort** *voiture assurance confort*



MOBILIERS - CUISINES - DECORATION

Hébronval, 26 - B-6690 VIELSALM
 Tél. 080/41 87 41 - Fax. 080/41 84 68
 monfortsa@skynet.be - www.monfort.be

Carrosserie B/BASTIN 

info@carrosseriebastin.be
 Tél. : 084/46 61 04 - Fax : 084/46 75 95
 Route de La Roche, 91 - 6990 Hotton

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 à 12h
 et de 13h à 18h30 - Samedi : uniquement sur rendez-vous
 Marche : uniquement sur rendez-vous



MARCHE - HOTTON (Hampteau)

ENTREPRISE GROLET J-M **RENOVATION DE FACADES**
 SABLAGE
 REJOINTOYAGE
 HYDROFUGAGE



45, Hablémont - 4987 CHEVRON
 Tél.: 086 43 35 18 Fax : 086 36 76 37

Claudy HUET
 GSM 0498 97 39 57

JCH Computers

<http://www.jchcomputers.be>

Vente - Entretien - Réparation PC
Réseau - Internet - Site web
 Route de Bacomboû, Oster, 3 - 6960 Manhay


Résimont Christophe sprl
 TOITURES

PHOTOVOLTAÏQUE

TERRES SIMON, 8 Tél/Fax 086 43.43.11
 6960 HARRE toituresresimont@skynet.be

Menuiserie Générale
SOMLETTE Jean-François



0472 48 96 91
www.menuiseriesomlette.com

33, Champ de Harre T/F 086 43 40 57
 6960 HARRE info@menuiseriesomlette.com


CHAUFFAGE ET SANITAIRE
PANNEAUX SOLAIRES
 Installation - Dépannage - Entretien - Vente

Samrée chauf

Samrée, 7b - 6982 La Roche
samreechauf@gmail.com

CLOSSEN Michel & Francis
 Michel : 0497/48.03.30 - Francis : 0496/92.56.93
www.samreechauf.com


manutention SERVICE

IMPORT - EXPORT
 REPARATION TOUTES MARQUES

Matériel de génie civil **VENTE ET LOCATION**

Transport de machines

Nouvelles installations au zoning de Vaux-Chavanne
Rue du Bois Lardinois - 6960 MANHAY
 Tél. 086/45.53.71 - Fax 086/45.00.75 - Gsm 0478/90.85.64
manutention.service@skynet.be

Chariots élévateurs,
 Mini-pelle,
 Chargeurs,
 TéléscoPIques,
 etc...

SOMMAIRE

LE MOT DU BOURGMESTRE

3 Le mot du Bourgmestre

4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal

7 Informations générales

- Changement de nom
- La police vous informe
- Bourse aux vêtements
- La Fraternelle
- Les nouvelles du Développement Rural
- Gal pays de l'Ourthe
- Environnement
- Un nouvel espace pour l'accueil de la petite enfance
- « Accueil Assistance »
- Nouveaux horaires du car ONE
- Le Tisserand
- Opération 11.11.11
- Ligue belge de la sclérose en plaques
- Journée du diabète
- Journée d'initiation à la pêche 1914-2014
- Primes, aides et subventions
- Aides aux agriculteurs
- Maison de la Culture Famenne-Ardenne
- Le centre culturel de Durbuy
- Alzheimer café
- Petits déjeuners Oxfam
- Le parc chlorophylle
- Sport Fun Culture

21 Syndicat d'Initiative

22 Carnet civil

22 Agenda des manifestations

Au cours du prochain trimestre, les bureaux seront fermés aux dates ci-après :

Du 27/9 au 29/9
Les 1,3,10,11, 15/11
Du 24/12 au 27/12
31/12

Prochaine parution du bulletin communal

Le prochain bulletin communal paraîtra la semaine du 08 au 12 décembre 2014.

Les informations à paraître doivent nous parvenir pour le 05 novembre 2014.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

La Belgique a connu l'été le plus pluvieux depuis 1992, des mois de juillet et août anormalement humides et des températures nettement en dessous de la normale.

De cet été, je retiendrai 2 évènements majeurs.

Le vendredi 8 août, une tornade s'est abattue sur notre commune et plus particulièrement sur le village de Grandménil. En quelques secondes des années de travail ont, pour certains habitants, été anéanties.

Heureusement, en dehors des dégâts matériels parfois conséquents, il n'y a pas eu de blessés. Nous sommes passés à côté de ce qui aurait pu être une catastrophe humaine avec ces têtes, ces branches, ces arbres, ces toits arrachés, emportés, envolés.

J'en profite pour remercier vivement les pompiers, la protection civile, les policiers, le personnel communal, mais aussi les différents corps de métiers ainsi que de nombreux bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures et leurs peines pour aider à panser les plaies, les cicatrices laissées par cette brusque et soudaine tornade qui n'a duré que quelques secondes.

Le dimanche 17 août, malgré un temps froid, mais heureusement sec, Vaux-Ch'Avant a attiré plus de 6.000 visiteurs et nous a replongé dans notre passé. Vaux-Chavanne a revêtu le temps d'un dimanche les couleurs 1900.

Lors des discours officiels, le Ministre de l'Agriculture et du Tourisme, René Collin, n'a pas manqué d'insister sur l'aspect pédagogique de l'évènement.

Le succès de cette journée tient au thème choisi, mais aussi et surtout au travail de longue haleine fourni par le comité et par l'engouement de tout un village, de toute une région pour mettre en valeur nos us et coutumes.

A l'évocation de ces deux évènements marquants, les termes "Ensemble" et "Solidarité" me viennent à l'esprit.

On nous dit que nous vivons dans un monde égoïste, indifférent, où le chacun pour soi règne en maître. Force est pourtant de constater que, tant dans les moments heureux que malheureux, notre population sait faire preuve d'une immense solidarité.

Cette solidarité chaleureuse, je l'ai également ressentie personnellement lors de l'agression que j'ai vécue dans la nuit du 22 août. Vos visites ainsi que vos nombreux appels m'ont soutenu et encouragé. Je vous remercie sincèrement.

Je souhaite enfin une très bonne rentrée aux enfants et enseignants de notre commune.

Bien à vous,

Robert Wuidar,
Bourgmestre.



INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 22 MAI 2014

COMPTE COMMUNAL DE L'EXERCICE 2013

Le Conseil décide d'approuver, comme suit, les comptes de l'exercice 2013 :

BILAN	ACTIF	PASSIF
	73.889.659,85€	73.889.659,85€

Compte de résultat	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)			
				Ordinaire	Extraordinaire	
Résultat courant	6.115.540,20€	8.071.914,02€	1.956.373,82€	Droits constatés (1)	16.120.089,92€	5.188.424,49€
Résultat d'exploitation (1)	8.881.501,66€	9.195.709,49€	314.207,83€	Non valeurs (2)	37.256,68€	0,00€
Résultat exceptionnel (2)	7.711.615,62€	7.405.202,72€	-306.412,90€	Engagements (3)	14.740.084,22€	6.990.179,79€
Résultat de l'exercice (1+2)	16.593.117,28€	16.600.912,21€	7.794,93€	Imputations (4)	14.272.739,66€	3.420.555,36€
				Résultat budgétaire (1-2-3)	1.342.749,02€	-1.801.755,30€
				Résultat comptable (1-2-4)	1.810.093,58€	1.767.869,13€

MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES N°1 DE LA COMMUNE

Le Conseil approuve, comme suit, les modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2014 :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial ou la présente modification	7.760.382,34€	7.632.811,44€	127.570,90€
Augmentation de crédit (+)	707.738,62€	333.113,42€	374.625,20€
Diminution de crédit (+)	-81.490,00€	-67.540,82€	-13.949,18€
Nouveau résultat	8.386.630,96€	7.898.384,04€	488.246,92€

Service extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial ou la présente modification	7.181.003,62€	7.168.343,26€	12.660,36€
Augmentation de crédit (+)	2.968.661,16€	2.384.925,63€	583.735,53€
Diminution de crédit (+)	-692.685,61€	-96.289,72€	-596.395,89€
Nouveau résultat	9.456.979,17€	9.456.979,17€	0,00€

MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DE SYSTÈMES DE CONTRÔLE DES RÉSERVOIRS D'EAU SUR LA COMMUNE

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé à 45.980,00 €, 21% TVA comprise du marché «Systèmes de contrôle des réservoirs d'eau».

DOSSIER DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES VOIRIES AGRICOLES – PHASE 3

Le conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé à 247.838,43 €, 21% TVA comprise du marché «REFECTION DES VOIRIES AGRICOLES - PHASE 3», établis par le Service technique de la province du Luxembourg.

DÉCOMPTE FINAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE À LA MAISON DE VILLAGE DE MALEMPRÉ

Le Conseil décide d'approuver l'état d'avancement 1 et final pour le marché «REEMPLACEMENT DU SYSTEME DE CHAUFFAGE A LA MAISON DE VILLAGE ET AU PRESBYTERE DE MALEMPRE - Lot 1 (Remplacement du chauffage électrique à la maison de village de Malempré)» pour un montant de 11.658,00 € HTVA.

SÉANCE DU 11 JUIN 2014

APPROBATION DU DÉCOMPTE FINAL DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA VOIRIE ET POSE D'UNE NOUVELLE CONDUITE D'EAU RUE DU FONTENI À MALEMPRÉ – PHASE II

Le Conseil décide d'approuver l'état final pour le marché «Malempré : travaux d'entretien des voiries intérieures (Rue Fonteni et Thuyas) et travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau» dans lequel le montant final s'élève à 520.209,12 € hors TVA, se décomposant comme suit : Voirie : 388.039,36 € HTVA
Distribution d'eau : 117.762,39 € HTVA - Réseau de chaleur : 14.407,37 € HTVA

Plants pour haies, pour talus, ornementaux, fruitiers, forestiers, rosiers et divers

PEPINIÈRES PHL

Philippe LEMBRÉE
Rue du Centre, 110
B-4990 LIERNEUX



Visites et enlèvements des commandes:
sur rendez-vous

TV A: BE 0751.096.734
GSM: 0498/66.68.25
Fax: 080/78.64.28
E-mail: lembreeph@skynet.be
Internet: www.pepphl.be

- Vente aux particuliers et aux professionnels,
- Catalogue disponible sur demande,
- Voir annonce chaque semaine dans
Van Echo's, rubrique «Jardinage»

Lesenfants Julien

Entreprise de Maçonnerie

Spécialisé à la Pierre
Rue sur les Monts, 41
6960 Manhay - Vaux Chavanne



Terrassement
Aménagement
Transformation
Mortex, béton ciré
Tél. 0497/76.38.41

julienlesenfants@hotmail.com

DEPUIS 1960



Votre distributeur :

MAZOUT LERUSE S.A.

Aywaille : 04/384 41 83



POUR VOTRE CONFORT :
COMMANDE 24H/24
Visitez aussi :
www.mazoutleruse.be

Pompes - funèbres Rochoises Funérarium

S.A. HECK

Rue de Cielle, 18 - B-6980 La Roche-en-Ardenne
Tél. 084.41.15.60 / 41.15.49 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31
Organisation complète de funérailles
caveaux - monuments

<i>Dochamps:</i>	<i>Mad. M.E. Gillard-Seleck</i>	<i>084.44.44.84</i>
<i>Grand-Menil, Manhay:</i>	<i>Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin)</i>	<i>086.45.62.00 / 45.57.15</i>
<i>Harre, Champ de Harre</i>		
<i>Fays, Deux-Rys:</i>	<i>Mons. P. Alexandre</i>	<i>0479/51.51.41 - 086.43.37.03 / 43.30.26</i>
<i>Freyneux :</i>	<i>Mons. Johnny Dehard</i>	<i>0497/11.01.48 - 086.45.51.35</i>
<i>La Fosse:</i>	<i>SPRL Annet</i>	<i>086.45.51.79</i>
<i>Malempré:</i>	<i>Mad. J. Sépult</i>	<i>086.45.51.80</i>
<i>Odeigne-Oster:</i>	<i>Mad. J. Mottet</i>	<i>086.45.52.50</i>

INTERVENTION COMMUNALE DANS LE COÛT D'INSCRIPTION D'ENFANTS AUX « PLAINES DE VACANCES » ET STAGES SPORTIFS ORGANISÉS SUR LA COMMUNE DE MANHAY

Le Conseil décide de soutenir financièrement, à concurrence d'un montant de 25,00€ par enfant et par activité, les enfants domiciliés sur la Commune de Manhay qui seront inscrits à un ou plusieurs stages sportifs et plaines de vacances organisés sur l'entité communale.

CO-ACCUEIL D'ENFANTS À L'ANCIENNE MAISON COMMUNALE DE MALEMPRÉ – CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX

Le Conseil approuve la convention à passer entre le C.P.A.S. de Durbuy, les co-accueillantes et la Commune relative à l'occupation des locaux de la maison de village de Malempré aménagés pour un co-accueil d'enfants.

DOSSIER DES TRAVAUX DE REJOINTOYAGE ET PROTECTION DES MURS DE LA CHAPELLE DE LAFOSSE – CAHIER DES CHARGES – MODE DE PASSATION DE MARCHÉ

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 51.507,40 €, 21% TVAC du marché "Rejointoyage de la chapelle de Lafosse",

DOSSIER DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UN MUR MITOYEN À ODEIGNE – CAHIER DES CHARGES – MODE DE PASSATION DE MARCHÉ

Le conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 27.751,35 €, 21% TVAC du marché "TRAVAUX DE STABILITE MUR ODEIGNE",

MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES N°2 – SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Le Conseil approuve, comme suit, les modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2014 :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial ou la présente modification	8.386.630,96€	7.898.384,04€	488.246,92€
Augmentation de crédit (+)	61.711,14€	213.020,64€	-151.309,50€
Diminution de crédit (+)	0,00€	0,00€	0,00€
Nouveau résultat	8.448.342,10€	8.111.404,68€	336.937,42€

Service extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après le budget initial ou la présente modification	9.456.979,17€	9.456.979,17€	0,00€
Augmentation de crédit (+)	214.891,64€	214.891,64€	0,00€
Diminution de crédit (+)	0,00€	0,00€	0,00€
Nouveau résultat	9.671.870,81€	9.671.870,81€	0,00€

SÉANCE DU 3 JUILLET 2014

COMPTE 2013 DU C.P.A.S.

Le Conseil approuve le compte 2013 du Centre Public d'Action Sociale aux montants ci-après :

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés au profit du C.P.A.S	853.940,23€	99.489,40€
Engagements de dépenses contractés par le C.P.A.S.	713.955,56€	99.489,40€
Résultat budgétaire positif	139.984,67€	0,00€
Résultat budgétaire négatif	0,00€	0,00€

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1 DU C.P.A.S.

Le Conseil approuve la modification budgétaire n°1 – Service Ordinaire du C.P.A.S. aux montants suivants :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	820.732,86€	820.732,86€	0,00€
Augmentation de crédit	124.679,63€	41.795,26€	82.884,37€
Diminution de crédit	-82.884,37€	0,00€	-82.884,37€
Nouveau résultat	862.528,12€	862.528,12€	0,00€

CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES – DÉSIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET – CRÉATION DE NOUVELLES PLACES À L'ÉCOLE DE HARRE

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 2.000,00 €, 21% TVA comprise du marché "Auteur de projet pour création de nouvelles places à l'école de Harre", établis par le Service Finances.

CONDITIONS DE LOCATION DES LOGEMENTS DE TRANSIT À ODEIGNE

Le Conseil arrête les conditions de location et de mise à disposition des deux logements de transit à Odeigne.

CONVENTION COMMUNE / INTÉGRA + PROLONGATION

Le Conseil décide de renouveler moyennant une contribution financière annuelle de 1€ par habitant la convention avec l'ASBL Intégra + de Barvaux s'occupant de l'insertion socio-professionnelle de personnes bénéficiaires du Revenu d'Intégration ou sans statut et encore de travailleurs en situation précaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CHANGEMENT DE NOM

La Loi du 08 mai 2014 modifiant le code civil en vue d'instaurer l'égalité de l'homme et de la femme dans le mode de transmission du nom à l'enfant et à l'adopté est entrée en vigueur le 1er juin dernier.

En très bref :

Pourra être attribué aux enfants, soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit le nom du père suivi du nom de la mère, soit le nom de la mère suivi de celui du père. En cas de désaccord, seul le nom du père sera attribué.

L'article 12 de la Loi permet une déclaration conjointe de changement de nom pour tous les enfants mineurs communs, nés avant le 1er juin 2014. Cette déclaration devra se faire **avant le 31/05/2015**.

Par contre, si un nouvel enfant commun naît dans la famille après le 1er juin 2014, la déclaration conjointe devra avoir lieu **dans les 3 mois de la naissance** (ou adoption).

Ces déclarations doivent se faire auprès de l'Officier de l'Etat civil du domicile des enfants.

Le nouveau nom s'appliquera à tous les enfants communs actuels et à venir.

Pour plus de renseignements : vous pouvez vous adresser auprès du service Etat civil de la commune (Liliane Houet – 086/450312).



LA POLICE VOUS INFORME :

3 minutes suffisent à un voleur pour entrer chez vous ! La prévention, c'est l'affaire de tous.

MESURES ORGANISATIONNELLES (Bonnes habitudes)

Elles ne coûtent rien, sont très utiles et souvent adéquates, par exemple :

- ne pas oublier d'utiliser les serrures, fermer les fenêtres;
- fermer la barrière d'accès à la propriété;
- ne pas laisser à vue: clés, objets de valeur, ... cachez-les dans un endroit sûr ;
- donner des signes visibles de présence lors de votre absence (éclairage aléatoire, radio...);
- n'ouvrir en oscillo-battant, que les fenêtres difficiles d'accès ;
- faire vider la boîte aux lettres... ;
- conserver en un lieu sûr une liste des objets identifiables, des photos de vos biens... ;
- avertir les voisins en cas d'absence.

MESURES MECANIQUES

Augmenter la visibilité de votre habitation: 70% des cambriolages ont lieu par l'arrière ou un accès non visible de la rue. Les haies de plus d'1,2 m sont donc déconseillées.

Compliciter le cheminement du voleur : barrières...

- utiliser des serrures de sécurité (cylindres) et des plaques ou rosaces de sécurité ;
- utiliser des charnières « indégondables » ;
- fixer solidement les soupiraux ;
- placer des éclairages avec détecteurs de mouvement à l'extérieur;
- empêcher le coulisement de la porte de garage.....

MESURES ELECTRONIQUES -ALARMES

Une alarme signale une intrusion, elle ne l'empêche pas.

L'utilisation de moyens électroniques est complémentaire aux mesures précédentes.

Vous devez déclarer la mise en service d'une alarme sur policeonweb.belgium.be (il faut un lecteur de carte d'identité) ou par votre poste de police.

Si vous surprenez des agissements suspects dans votre quartier, essayez de relever un numéro de plaque... téléphonez de suite à la police pour communiquer toute information utile à la recherche des auteurs et de leur moyen de transport.



BOURSE AUX VÊTEMENTS D'HIVER ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE À MANHAY

Acheter en bourse est vraiment avantageux pour le portefeuille des participants qui font des économies et épargnent un peu la planète de la surconsommation.

Quand ? Le 24 et 25 octobre.

Où ? A la salle de l'entente à Manhay.

Contact : Mme Anne BERNARD 0494/44.91.69

LA FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS (SECTION EREZEE-MANHAY) recherche des documents photographiques concernant l'histoire des Chasseurs Ardennais pendant la seconde guerre mondiale.

Si vous possédez des photos d'époque, pourriez-vous le signaler ? D'avance merci.

Yves Bodson (trésorier de la Fraternelle) 086/45.54.99



LES NOUVELLES DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Vos représentants à la Commission Locale de Développement Rural de Manhay

« Des habitants investis en nombre dans la commission, belle indication de l'enthousiasme et de la motivation de la population pour l'Opération de Développement Rural. »



Pour les représentants du Conseil communal

Robert WUIDAR	Odeigne	Stéphane WILKIN	Lafosse
Pierre HUBIN	Harre		
Geoffrey HUET	Grandmenil	Jacques POTTIER	Harre

Pour les représentants de la population

Nicolas ANDRE	Grandmenil	Anne BERNARD	Grandmenil
Sylvie BURTON	Odeigne	Stéphane CAREME	Harre
Aline CLESSE	Vaux-Chavanne	Marielle CONRAD	Roche-à-Frêne
Benoît CORNET	Harre	Roger CORNET	Lamormenil
Fabian COURARD	Harre	Gabriel DEHARRE	Dochamps
Jean-Luc DELAFONTAINE	Dochamps	Christian DELANDE	Fays
Barth DEMOITIE	Harre	Dominique DERENNE	Malempré
Marie-Caroline DETROZ	Odeigne	Thierry DETROZ	Vaux-Chavanne
Maëlle DUFRASNE	Odeigne	Brigitte EMONDS-ALT	Lafosse
Franca ETIENNE	Deux-Rys	Anne FAGNANT	Odeigne
Josiane FONCK	Roche-à-Frêne	Anne GILLARD	Dochamps
Patrick GILLARD	Dochamps	Pierre-Emmanuel GILLARD	Dochamps
Martine GROGNARD	Lafosse	Anne HUBERT	Oster
Marie-Thérèse HUBERT	Vaux-Chavanne	Jocelyne JACOBS	Oster
Philippe KREINS	Oster	Philippe LAVAL	Roche-à-Frêne
Emmanuel LEBOUTTE	Manhay	Damien LECART	Grandmenil
Jacques LESENFANTS	Malempré	Maxime LESENFANTS	Malempré
Michel LESENFANTS	Malempré	Alain LIBAR	Vaux-Chavanne
Monique LIBOTTE	Oster	Dominique MATHIEU	Vaux-Chavanne
Alain NEUVILLE	Xhoût-si-Ploût	Fabrice PETIT	Vaux-Chavanne
Joseph PIERRET	Vaux-Chavanne	Edith PIRET	Grandmenil
Annette PIROTTE	Fays	Marc POTTIER	Harre
Marc QUETIN	Dochamps	Christelle RADLOWSKI	Vaux-Chavanne
Laurent REYNDERS	Chêne-al'Pierre	Sylvana SANDRI	Harre
Vincent SEPULT	Malempré	José TASSIGNY	Freyneux
Marilyn TASSIGNY	Malempré	Frédéric TODESCO	Odeigne
Maggy VAN LERBERGHE	Chêne-al'Pierre	Philippe WUIDAR	Odeigne

Invités

BERNIER Manon	Vaux-Chavanne	Arnaud ENGLEBERT	Vaux-Chavanne
MUHLEN Nancy	Malempré	Vanessa SALERNO	Dochamps

Leur rôle

- vous écouter, vous représenter, habitants de la commune de Manhay,
- être le relais de vos préoccupations, avis, propositions auprès du Conseil communal,
- vous informer de l'avancement des projets que vous soutenez et soutiendrez ...

A vous de

- leur permettre de remplir leur rôle de relais en les contactant, questionnant, interpellant, ...
- les encourager dans cette mission qu'ils se sont donnée au profit de tous les habitants de la commune.

CETTE COMMISSION EST UN OUTIL UNIQUE DE COMMUNICATION ET DE PARTICIPATION CITOYENNE. À VOUS DE SAISIR CETTE PERCHE QUI VOUS EST TENDUE !

54 habitants candidats pour faire partie de la Commission et y représenter les habitants. Le Collège a fait le choix de tous les retenir pour que cette commission soit la plus représentative possible des habitants de la commune.

54 habitants motivés et prêts à s'investir pour leur commune, leur village, soucieux d'orienter au mieux le développement futur au travers de multiples projets et d'assurer ainsi un avenir de qualité aux Manhaydois.

La Commission intègre également 5 élus qui nourriront celle-ci des informations nécessaires pour le bon avancement des projets et qui relayeront les avancées auprès de l'ensemble du Conseil Communal.

Mise en place et réunie pour la première fois jeudi 12 juin, suivez ses travaux dans le bulletin communal « Les nouvelles du Développement Rural » et sur le site internet, onglet « ODR ».

Ch. & fils
Bodson
Outils & Bois

MENCO pro

Zoning de Werbomont
 Allée du Cortil Lava, 2 - 4190 Werbomont
 info@bodsonsa.be

086 433 716 - Fax 086 434 083

Systèmes d'alarme et vidéo surveillance
GSM: 0495/777.517

ADLS sprl



AGREMENT A 0115
 Agréation SPFI: 20-1404-02

ADLS@skynet.be

La fourche, 29 - 6960 Manhay

DESTREE-BORLON
 PRODUITS PETROLIERS - MAZOUT



Possibilité de plan budgétaire

TOTAL

Melreux - 084 46 66 48
 Hotton - 086 47 71 21

MENUISERIE - EBENISTERIE - CHARPENTERIE

BONJEAN PAUL

*Spécialités châssis - Porte en chêne
 Placards en chêne massif*

Rue de la Stotte, 3 - GRANDMENIL - Tél. **086/45.56.52**
 Enregistrement 11.20.10

Côté Jardin

*Fleurs coupées
 Plantes d'appartement
 Serbes mécaniques et fleurs artificielles
 Atelier floral*

Rue Prê des Fossés, 5
 6960 MANHAY
 Tél. 086/45.62.00



En collaboration avec les pompes funèbres Rochaises

Jansen T. sprl

Réalise toutes
toitures,
tuiles, ardoise,
zinc, roofing,...

Ossature bois

Col de Lamormenil, 22
 6960 MANHAY - Tél. 086 38 79 19
 E-mail : jansen.t@skynet.be - Entreprise agréée

GARAGE

LESENFANTS Frères SPRL

Rue des Ecorces 6 - 6960 MANHAY
 Tél: 086 45 55 75 - Fax 086 45 59 69 - GSM: 0476 22 79 21
 E-mail : garage.lesenfantss@gmail.com



REPARATIONS MOTEURS - MACHINES AGRICOLES

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par :
 sprl REGIFO Edition
 rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
 Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au
071 74 01 37
 Fax **071 71 15 76**

www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland Crosset -
Tél. 087/26.78.86 (to 20h)
 se fera un plaisir de vous rencontrer.
 e-mail: info@regifo.be

NOUVEAUTÉ : LOCATION CONTAINERS

TERRASSEMENT, AMÉNAGEMENT & DÉMOLITION, CITERNE,
 EMPRIÈREMENTS, LOCATION | SERVICE AGRICOLE

S. COLLIGNON sprl

G: 0497 / 17 20 53 - WWW.SC-SPRL.BE
 DERRIÈRE LA TOUR, 7 | B-4190 MALEMPRÉ | T-F: 086 / 45 51 05 | INFO@SC-SPRL.BE

PENSEZ À VOS AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS



A partir du 01/01/2015, le bétail ne pourra plus accéder à l'Ourthe

Depuis le 17 octobre 2013, le Gouvernement wallon a adopté un arrêté interdisant l'accès du bétail à **certains cours d'eau** dont l'Ourthe navigable uniquement en amont des zones de baignade (Maboge, Hotton et Noiseux).

Dans cette législation, le Ministre de l'Environnement peut, à tout moment, interdire l'accès du bétail à d'autres cours d'eau que ceux visés par l'arrêté du 17/10/2013. C'est le cas de l'Ourthe navigable. **A partir du 01/01/2015**, le bétail ne pourra plus accéder à l'Ourthe **depuis Nisramont jusqu'au pont du chemin de fer de Hony** y compris les tronçons qui ne sont pas concernés par les zones amont des zones de baignade.

A l'avenir, la législation peut de nouveau évoluer. Si tel était le cas dans le bassin de l'Ourthe, nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Les clôtures doivent être installées à minimum 1 m de la crête de berge des cours d'eau. Néanmoins, la loi oblige à laisser un passage ou « franc-bord » de 1,50 m de largeur à partir de la crête de la berge le long de l'Ourthe. Par conséquent, les clôtures devront être installées de façon à respecter ce franc-bord.

Comme annoncé précédemment, les agriculteurs peuvent faire appel au Contrat de Rivière Ourthe pour les accompagner dans leur demande de subsides ainsi que dans le choix des abreuvoirs et clôtures à installer. Pour rappel, les subsides ne sont accessibles que cette année 2014.

Pour tout contact:

Pierre Pirotte,
chargé de mission du projet "RIPARIA".
cr.ourthe@skynet.be
086/21.08.44
www.paysourthe.be

Exposition « Artisans d'ici et d'aujourd'hui ! »

Bien loin des standards industriels emblématiques de notre société, les œuvres d'artisanat fascinent par leurs singularités. Chacune d'entre elles est le reflet du savoir-faire d'un artisan qui a façonné la matière avec passion. Conscients de la richesse de ce patrimoine immatériel, quatre partenaires dont le Gal Pays de l'Ourthe, mènent un projet de développement économique de l'artisanat d'art intitulé « Made by Art ».

Sélectionnée pour la qualité de leur travail, une vingtaine d'artisans professionnels en fait partie. L'exposition « artisans d'ici et d'aujourd'hui » est une ode à ces artisans d'art qui cultivent au quotidien le beau et le fait-main. Celle-ci aura lieu **du 19 septembre au 16 novembre 2014** au centre culturel de Marche-en-Famenne.

Accès gratuit du mardi au vendredi de 10h à 18h, les soirs de spectacle, les samedis du mois d'octobre de 14h à 17h et le dimanche 16 novembre de 11h à 19h.

Journées spéciales durant l'exposition !

Vendredi 19/09 à 18h30 : Ouverture festive : présentation de l'exposition et du livre « Éloge de l'artisan » (Éditions Weyrich), rencontre avec les artisans d'art du projet « Made By Art », apéro et vernissage de l'exposition en musique avec « Depadou » (trio jazz et manouche).

Tous les samedis du mois d'octobre : Démonstrations : venez rencontrer les artisans à l'œuvre tous les samedis du mois d'octobre de 14h à 17h au cœur de l'exposition.

Le dimanche 16 novembre 2014 de 11h à 19h : Marché des artisans-créateurs : plus de 40 artisans d'art à découvrir dans la salle de spectacle de la Maison de la Culture de Marche. Une occasion unique de rencontrer des créateurs passionnés et d'acquérir des créations originales, faites-main et en série limitée (céramique, créations textiles, travail du bois, dinanderie, luminaires, bijoux, récup,...).

** Les autres partenaires sont : le Gal Romana, le Gal Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz et le centre des Métiers d'Art de Natoye « La Spirale ». Cette exposition est organisée en collaboration avec le centre culturel de Marche.*



Encore un projet du GAL Pays de l'Ourthe



Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

ENVIRONNEMENT

LIFTING POUR LES POUBELLES DANS LES ECOLES

Cet été, l'AIVE, en collaboration avec les écoles et les services communaux, a remis à neuf les poubelles de tri dans les écoles. Dès septembre, les élèves ont retrouvé leurs poubelles habillées d'un nouveau visuel faisant la part belle aux photos des déchets à trier. Plus de raison d'hésiter, il suffit de regarder. Pour renforcer cette opération, l'AIVE a également remis aux écoles de nouvelles affiches ainsi que pour chaque élève du primaire, un marque-page rappelant les consignes de tri des déchets.



En plus du soutien logistique pour le tri des déchets, l'AIVE propose aussi aux écoles des animations en classe sur l'eau ou les déchets, des visites des stations d'épuration, des parcs à conteneurs ou des centres de traitement des déchets. Plus d'infos sur ces animations (entièrement gratuites) : Guide des animations scolaires, téléchargeable sur www.aive.be, profil Jeunes.

QUELLES SONT LES DISTANCES DE PLANTATION À RESPECTER ?

Tout propriétaire peut clore son terrain conformément aux dispositions du Code civil (art. 647 du Code civil et art.29 du Code rural).

Les distances à respecter pour réaliser des plantations en bordure de votre terrain dépendent du type de plantation que vous voulez effectuer.

Arbres à haute tige (pouvant atteindre plus de 3m)

Ils doivent être plantés à 2m min. de la limite séparative (il s'agit de la limite entre votre propriété et celle de votre voisin) (art. 35 du Code rural).

Arbre à basse tige (ne pouvant atteindre une hauteur de 3m)

Ils doivent être plantés à 0,50m min. de la limite séparative (art. 35 du Code rural).

Haie vive

Quelle qu'en soit l'essence, elles doivent être plantées à 0,50m min. de la limite séparative (art. 30 et 35 du Code rural).

Que les plants qui la constituent soient de nature à se développer en haute ou en basse tige, si elle est taillée en forme de haie, c'est la distance de 0,50m qui doit être respectée. Le propriétaire est donc tenu de lui garder la forme et les dimensions propres aux haies. Elle **ne peut dès lors pas** atteindre la hauteur de référence des arbres à haute tige (3m).

Une haie mitoyenne (qui sépare deux biens clôturés l'un et l'autre de toutes parts) peut être plantée à frais communs, sans aucune distance à respecter, sur la limite des deux terrains (art.32-33 du Code rural).

Ces distances sont-elles toujours valables ?

En règle générale, ces distances de plantation sont valables et ce, quelles que soient les dimensions de votre jardin.

Cependant, il existe quelques exceptions qui peuvent faire varier les distances de plantation d'un endroit à l'autre, d'une situation à l'autre.

Conventions particulières

Si vous souhaitez planter à une distance inférieure au minimum légal et que votre voisin marque son accord, vous pouvez conclure un accord écrit avec celui-ci afin de déroger à la règle générale.

Sachez que, pour être valable et opposable au tiers (pour conserver ce droit en cas de vente d'un des terrains, par ex), une telle convention entre deux propriétaires doit être actée par un notaire et qu'elle doit être enregistrée et transcrite au bureau de la conservation des hypothèques.

Prescriptions urbanistiques d'un lotissement ou d'un PCA (Plan communal d'aménagement – à savoir : Manhay et Dochamps)

Il existe des prescriptions très précises propres à chaque lotissement et/ou à chaque PCA. Il s'agit de règles à respecter, essentiellement en ce qui concerne le type de plantations (essences autorisées et/ou prosrites), mais aussi, parfois, en ce qui concerne les distances à respecter par rapport aux limites séparatives.

Le long des voies publiques – Règlement provincial – cfr art. 107 à 115



En résumé :

Nul ne pourra, dans une distance de 2 mètres de la limite d'un chemin vicinal, même sur son propre terrain,planter des arbres ou haies vives, établir des clôtures quelconques sans en avoir demandé et obtenu l'autorisation.

La demande d'autorisation sera adressée au Collège communal, lequel statuera dans le mois de la réception.

La hauteur des haies plantées le long des chemins, ne pourra excéder 1m50.

Ces haies seront, chaque année, élaguées et ramenées à la hauteur fixée ci-dessus et les racines en seront coupées toutes les fois qu'elles avanceront sur le sol des chemins ou sur les fossés.

L'élagage des arbres ainsi que l'élagage et la tonte des haies devront être achevés pour le 1er avril de chaque année et les déchets de ces élagages ne pourront être abandonnés ni sur les chemins ni sur leurs dépendances.

NE VOUS LAISSEZ PAS SURPRENDRE...

Les parcs à conteneurs seront fermés :

- Mardi 16 septembre 2014 (formation du personnel)
- Samedi 27 septembre 2014 (fête de la fédération Wallonie-Bruxelles)

SAMEDI 18 OCTOBRE 2014 : COLLECTE DE JOUETS

Quoi ? Collecte de jouets en bon état au profit d'associations locales. La réussite de cette action dépend essentiellement de vos dons. D'avance, nous vous remercions pour votre générosité.

Quand ? Le samedi 18 octobre.

Où ? Dans votre parc à conteneurs.

Pourquoi ? Pour faire des heureux tout en préservant notre environnement. Les jouets en bon état seront repris par des Maisons Croix-Rouge, des CPAS, des accueils extra-scolaires, des maisons d'enfants, des centres de réfugiés, ... En tant qu'association, si vous souhaitez bénéficier d'une partie des dons, n'hésitez pas à contacter l'AIVE par E-mail : dechets@idelux-aive.be.



LE CONSEIL DU MOIS

A l'école, comme au travail, emportez une gourde.

Moins cher ! Une gourde de qualité coûte en moyenne 10 €. C'est bien moins que le prix d'une bouteille d'eau par personne et par jour... Au total, vous économiserez 80 € par personne et par an !

Moins de déchets ! A l'échelle d'une école ou d'une entreprise, la diminution des déchets peut être impressionnante : en un an, pour une école de 200 élèves, l'utilisation de gourdes permet d'éviter 1.000 kg de déchets plastiques. C'est ça, la prévention des déchets.

COMMENT DESHERBER LES PLANTES SPONTANÉES SUR LE TROTTOIR ?

Depuis le mois de juin 2014, suite à une réglementation wallonne qui vise à limiter les pesticides dans les espaces publics, **il est interdit d'utiliser un herbicide** ou tout autre produit de synthèse pour désherber sur le trottoir ou tout autre espace proche de la rigole (graviers, pelouse, haie, ...).

Cependant, même s'il appartient au domaine public, l'entretien du trottoir est à la charge du citoyen. Alors que faire ?

Des alternatives aux produits chimiques existent :

- Préventivement, vous pouvez **brosser régulièrement** les joints des pavés afin d'éliminer la terre présente.
- Vous pouvez utiliser les binettes, rasettes, couteaux et autres **outils à désherber** entre les pavés ou dans les graviers.
- Contre les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons, ...) rien ne vaut **l'arrachage à la main**.
- Un peu d'**eau bouillante** versée régulièrement finira par faire disparaître la plante indésirable. Le choc thermique fera flétrir la plante instantanément. L'utilisation d'un désherbeur thermique à flamme ou électrique aura le même effet.



NB: L'utilisation d'eau de Javel, de sel ou encore de vinaigre pour désherber le trottoir est nuisible pour les eaux de surfaces et souterraines.

Pour plus d'infos sur les techniques alternatives, consultez adalia.be



Se passer des pesticides, c'est possible

et ce sera surtout obligatoire dans 2 cas de figure à partir du 1^{er} septembre 2014 !

Suis-je concerné(e) ?

Vous avez une surface imperméable (pavés, briques, terraces, terrasses, ...)
avec un système de collecte des eaux (rigole, avaloir, file d'eau, ...)



ou/ou

Le pavé ou autre surface imperméable est en contact avec le trottoir ou le zone dépourvue d'un file d'eau, avaloir, grille...



Si dans au moins un des 2 cas, votre réponse est « oui », vous ne pourrez plus utiliser de pesticides /herbicides pour traiter votre/ses surface(s) à partir du 1^{er} septembre 2014.

N'oubliez pas le « zone tampon »

Environ 1 mètre respectivement 0,5 mètre par côté des zones traitées de 1 mètre par rapport à votre/ses surface(s) imperméable(s)



Des solutions alternatives existent.

La première et la plus simple consiste à empêcher le matériel organique (pige, charbon, aux graines de pissenlit) de s'accumuler sur la surface imperméable en procédant à un nettoyage régulier.
Les alternatives aux pesticides sont nombreuses. Découvrez-les sur : <http://www.adalia.be>

Envie de plus d'informations sur le Programme Wallon de Réduction des Pesticides ?

Révisitez-vous sur le site de référence en Wallonie : <http://www.rurimiamm.wallon.be/pesticides>



MANHAY : UN NOUVEL ESPACE POUR L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0 - 3 ANS)



Ce lundi 1er septembre 2014, un nouveau milieu d'accueil a ouvert ses portes, rue Saint Martin, 26 à 6960 Malempré.

A l'initiative de la commune de MANHAY et en partenariat avec elle, « Le Cerf-Volant », service d'accueillantes d'enfants conventionnées du CPAS de la Ville de DURBUY ouvre un nouveau co-accueil pour les enfants de 0 à 3 ans. Un co-accueil, c'est deux accueillantes qui décident de travailler ensemble dans un même local et non à leur domicile. Ces deux accueillantes sont agréées par l'ONE et conventionnées avec « Le Cerf-Volant ». Elles accueillent les enfants du lundi au vendredi de 7h à

17h30, dans des locaux entièrement rénovés, en donnant priorité aux enfants des parents qui travaillent, suivent une formation ou pour raisons sociales. Le co-accueil peut accueillir l'équivalent de 8 enfants à temps plein, ou 14 enfants à temps partiels, avec un maximum de 10 enfants en même temps.

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez contacter « Le Cerf-Volant » du CPAS de Durbuy, au 086/349.350 ou au 086/349.388 ligne directe de Marie-France DROPSY.



« ACCUEIL ASSISTANCE » ET MA COMMUNE : UN PARTENARIAT UTILE EN HIVER !

A l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service pro-

fessionnel qui propose différents métiers dont la garde d'enfants malades à leur domicile et la veille d'enfants en milieu hospitalier. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune !

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de notre service : www.accueil-assistance.be

« Accueil Assistance Répit » : service de prise en charge de l'enfant porteur de handicap à domicile et hors domicile

Pour qui ? Pour les enfants de 0 à 12 ans porteurs d'un handicap

Mais aussi : Pour leurs parents et les autres membres de la famille ou de l'entourage

Pourquoi ?

- Parce que votre enfant demande beaucoup d'attention
- Parce que vous pouvez avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour vous-même, pour votre couple, pour vos autres enfants.
- Parce que, comme les autres parents, vous avez besoin de temps pour les tâches ménagères, administratives, de pratiquer un sport ou un art, de rencontrer des gens, ou tout simplement d'un repos qui libère votre esprit quelques heures.
- Parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et en qui vous pouvez avoir confiance prend le relais pour alléger votre quotidien et veiller au bien être de votre enfant.

Les tarifs horaires

Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
A partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5

Nous contacter : « Accueil Assistance » - Promemploi ASBL
rue des Déportés, 140 - 6700 Arlon - Tél. : 063/24 24 40 -
Fax : 063/ 24 25 29 - accueil.assistance@promemploi.be
www.accueil-assistance.be

Avec le soutien de :



NOUVEAUX HORAIRES DU CAR ONE À MANHAY

Horaires actuels du car de Manhay (chaque 2ème mercredi du mois).

8h30	Dochamps	13h	Manhay
9h45	Odeigne	14h	Grandmenil
10h30	Malempré	15h30	Harre
11h30	Vaux-Chavanne	16h30	Fays

Celui-ci est approximatif et susceptible de changer à tout moment, il est donc préférable de contacter la TMS du secteur (Amandine Clerx : 0499/998066) afin de prendre un rendez-vous.

LE TISSERAND : CELLULE MOBILE DE SOUTIEN À DES PROJETS D'INCLUSION D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Il s'agit d'un service conjoint de :

- L'ASBL Promemploi qui se situe à Arlon
- Le SAP de Forrières (Service d'Aide Précoce)
- Le SAP « Premiers Pas » de Bastogne

Nous travaillons en collaboration étroite avec l'ONE et avec le soutien actif de l'AWIPH.



Nous pouvons **intervenir au sein du milieu d'accueil pour soutenir la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'inclusion.**

Nous **organisons des rencontres** entre les milieux d'accueil de la province afin que chacun-e puisse faire part de son expérience, puisse partager ses réflexions, ses questionnements **par rapport à l'inclusion d'un enfant en situation de handicap.**

**Renseignements: Le Tisserand, ASBL Promemploi
063/242528 - letisserand@promemploi.be**

Le Tisserand concerne tous les milieux d'accueil ordinaires et spécialisés autorisés par l'ONE implantés en province de Luxembourg.



Le rôle du Tisserand quand la sollicitation vient du milieu d'accueil :

- Ecouter et informer
- Soutenir et accompagner les professionnel-le-s de l'accueil

Le rôle du Tisserand quand la sollicitation vient des parents :

- Ecouter
- Informer
- Aiguiller

mais c'est aux parents qu'il revient de trouver/choisir un milieu d'accueil et/ou de prendre contact avec un Service d'Aide Précoce.

L'enjeu qui transparaît est celui du droit : **droit à la différence, à la diversité, à l'accueil pour tous.**

Inclure un enfant à besoins spécifiques dans des services ordinaires, c'est reconnaître les différences comme faisant partie du monde « normal », c'est accepter de voir la diversité qui reconnaît l'existence légitime des différences et les valorise.

Les enjeux de l'inclusion

Pour les parents de l'enfant :

- Développement
- Impact
- Soutien et accompagnement
- Accès à l'école
- Accès à la culture
- Accès à la santé

Pour l'enfant :

- Plus de stimulations
- Socialisation accrue
- Reconnaissance de ses capacités et de ses capacités
- Apprentissage de l'autonomie
- Soutien et accompagnement
- Accès à la culture

Pour les professionnel-le-s de l'accueil :

- Développement de nouvelles compétences et profils de soins
- Accès à l'expertise
- Accès à la culture

Pour les autres parents :

- Soutien et accompagnement pour les parents de leur enfant
- Accès à la culture
- Accès à la santé
- Accès à l'école

Pour les autres enfants :

- Développement de la diversité
- Développement de la santé
- Développement de l'école
- Développement de la culture
- Développement de la santé

OPÉRATION 11.11.11 : APPEL À VOLONTAIRES



Le CNCD-11.11.11 est à la recherche de nouveaux volontaires dans notre région pour l'Opération 11.11.11 qui se déroulera du 6 au 16 novembre 2014. Les personnes concernées par la solidarité internationale sont invitées à rejoindre le réseau de volontaires 11.11.11 pour contribuer à un monde meilleur.

Chaque commune de la province de Luxembourg dispose d'un groupe de volontaires 11.11.11 qui peut être contacté pour accueillir des personnes de 9 à 99 ans désireuses de donner un peu de leur temps, tant pour la vente des produits que pour l'organisation de l'Opération 11.11.11. Chaque contribution est un coup de pouce aux populations du Sud.

Coordination de 90 associations engagées dans la solidarité internationale, le CNCD-11.11.11 mène des actions de sensibilisation citoyenne aux questions de solidarité Nord-Sud et organise l'Opération 11.11.11, la grande récolte de fonds qui permet de financer chaque année une cinquantaine de projets en Afrique, Amérique latine, Asie et Moyen-Orient.

La campagne 11.11.11 de cette année porte sur le droit à l'alimentation. Les paysans et les pêcheurs du Sud sont les principales victimes de la faim. La solution pour éradiquer la faim dans le monde est de soutenir les paysans et les pêcheurs du Sud, en vue de garantir à la fois des revenus suffisamment rémunérateurs aux producteurs et une nourriture saine, accessible et durable aux consommateurs.

Contact: luxembourg@cncd.be ; 0474/82.50.73
Plus d'informations sur les volontaires 11.11.11 : www.cncd.be/volontaires



Province de Luxembourg

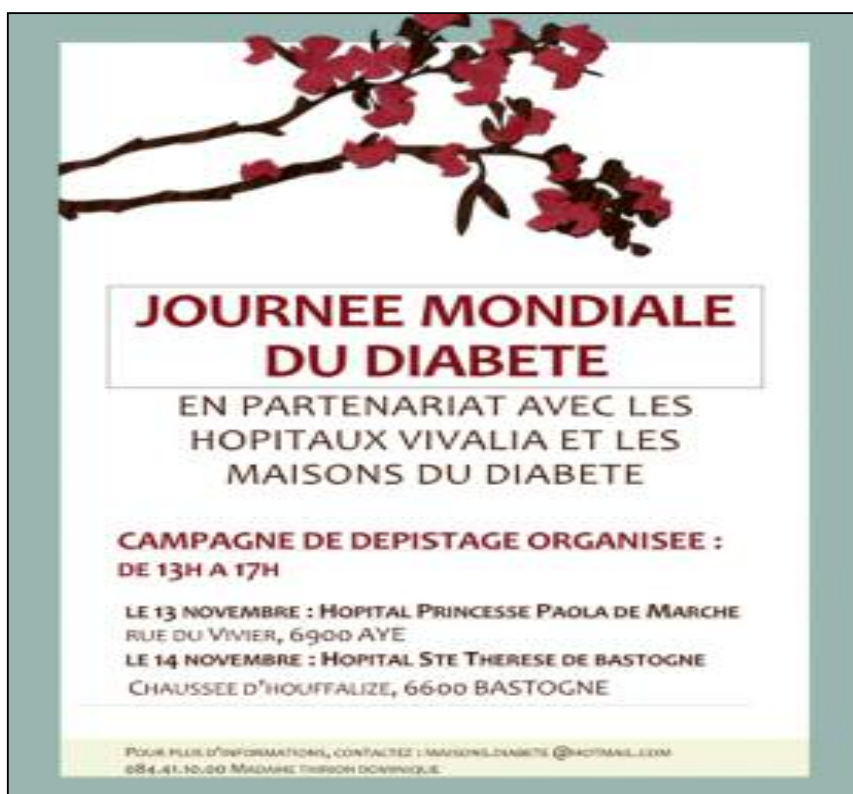
Vous avez quelques heures à consacrer à du bénévolat, volontariat ?

Le Comité luxembourgeois de la sclérose en plaques a besoin de vous : une heure, un jour A vous de déterminer le temps dont vous disposez

Nous recherchons des gens de cœur, d'action ou d'équipe pour nous aider à accomplir notre mission : améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de sclérose en plaques et développer des activités de proximité.

Par exemple : Rendre visite à un affilié, une affiliée
Accompagner et aider lors de nos activités (ateliers ou grandes excursions, journée minibus,)
Vendre du chocolat dans le cadre de l'opération Chococlef. (1ère quinzaine de septembre)

Pour tout renseignement : Patricia Milard 0498 300 999



JOURNÉE D'INITIATION À LA PÊCHE



Les participants avec les truites pêchées.

Comme chaque année, la commune a organisé une journée d'initiation à la pêche. Cette activité s'est déroulée sur les berges de l'étang de M. et Mme Dehard à Freyneux. C'est dans la bonne humeur et en toute convivialité que les jeunes nés en 2002 ont eu le bonheur de s'initier à la pêche. Je tiens une nouvelle fois à

remercier tant les jeunes pour leur spontanéité et leur dynamisme que les adultes pour leur compétence et leur patience.... Les truites ont été distribuées équitablement entre tous les jeunes qui sont rentrés chez eux avec de très bons souvenirs.

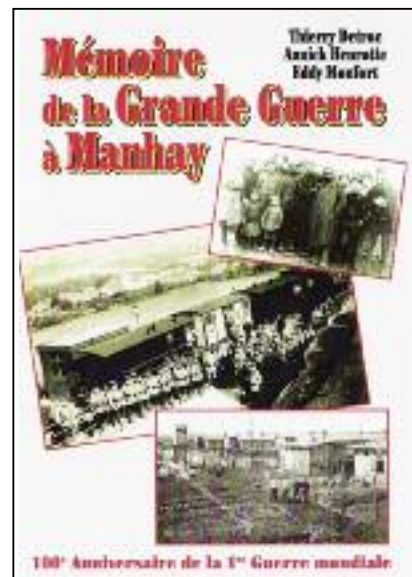
Benoit Lesenfants.

1914-2014 :

Un livre...

Mémoire de la Grande Guerre à Manhay, cette publication communale rédigée sous la coordination de Thierry Detroz et réalisée grâce à la participation de nombreux habitants des différents villages de la commune de Manhay et des alentours est en vente au prix de 15 € au guichet d'accueil de l'Administration communale aux heures d'ouverture habituelles Tél. : 086/450310

Sont également en vente à Manhay, les brochures éditées par les communes d'Erezée et de Durbuy



Un site internet...

Ce site géré par Claudy Huet, est richement illustré de photos, documents, témoignages d'époque, de notre commune de Manhay, mais également des communes d'Erezée et Durbuy, partenaires dans la commémoration de cet événement.

Vous pourrez aussi y trouver écho des diverses manifestations organisées dans le cadre de ces célébrations.

Cérémonie au monument à Briscol

Une commémoration sera organisée **le 23 septembre 2014** devant le **Monument aux morts de Briscol**, village martyr 1914. Cette manifestation pédagogique rassemblera les autorités communales de Durbuy, d'Erezée et de Manhay ainsi que les directeurs, les enseignants et les élèves de 5ème et 6ème primaires des écoles de chacune des trois entités. **Chaque habitant de la commune est cordialement invité à participer à cette première cérémonie.**

Exposition organisée par le Groupe 14-18 porté par l'asbl « Terre de Durbuy » :

- à Erezée (Salle Concordia): du 13 septembre au 5 octobre 2014 ;
- à Barvaux (Centre culturel): du 10 octobre au 31 octobre 2014 ;
- à Rendeux (Moulin de Bardonwez): du 8 novembre au 5 décembre 2014 ;
- à Manhay (Salle de l'Entente): du 13 décembre au 28 décembre 2014.

Une marche commémorative

Le dimanche **28 décembre 2014**, dernier jour de l'exposition itinérante 14/18, une marche commémorative reliant différents monuments dédiés aux victimes des deux guerres, sera organisée, au départ de Manhay (vicinal).



Cette année 2014, étant également dédiée aux commémorations du **70ème anniversaire de la Bataille des Ardennes**, un défilé de véhicules militaires U.S. d'époque traversera les différents villages de la commune pour clôturer les manifestations.



PRIMES, AIDES ET SUBVENTIONS DE LA PROVINCE

La Province de Luxembourg propose à ses citoyens, sous certaines conditions, plusieurs primes, aides et subventions dans des domaines aussi variés que le logement, le sport, l'économie, le social ou l'agriculture.

N'hésitez pas à consulter le site www.province.luxembourg.be/fr/aides-et-subsventions.



Des prêts aux étudiants bénéficiant ou non d'une bourse d'études et qui éprouvent des difficultés pour subvenir aux frais de leurs études supérieures.

Le montant maximum annuel est de 3.000 € par étudiant. Le prêt consenti sera remboursé avec intérêt à partir de la seconde année qui suit la fin des études. A titre indicatif, pour l'année 2014-2015, le taux est de 2,51 %. Il sera revu chaque année.



Prime à l'adaptation du logement pour les personnes âgées de 65 ans et plus

Dans la limite des crédits budgétaires disponibles, la Province de Luxembourg octroie une prime au demandeur qui effectue des travaux dans son logement en vue de l'adapter à la perte d'autonomie d'une personne âgée (65 ans et plus).

CONTACT : Service d'Interventions Sociales - Square Albert 1er, 1 - 6700 ARLON
Téléphone 063/21.27.53 - E-mail : sp.social@province.luxembourg.be

LA PROVINCE DE LUXEMBOURG PROPOSE DES AIDES AUX AGRICULTEURS

Acteur de proximité et de terrain, la Province de Luxembourg, via le Service Provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole (SPIGVA), et le Développement Agri-Développement du CER Groupe, encadrent les agriculteurs luxembourgeois autour de différentes missions:

1 - La comptabilité et les conseils de gestion

La tenue d'une comptabilité analytique permet à l'agriculteur d'obtenir :

- une analyse technico-économique de son exploitation,
- des conseils techniques, agronomiques et financiers judicieux,
- de nombreux services et aides administratives (déclarations de superficie, mesures agro-environnementales, eaux usées, dossiers ISA).

2 - Le permis d'environnement

La Province de Luxembourg accompagne les agriculteurs de la province de Luxembourg dans leurs démarches de permis uniques et permis d'environnement agricoles.

3 - La formation professionnelle des agriculteurs

La Province de Luxembourg organise des cours à destination de jeunes agriculteurs qui s'installent :

- Cours A (productions animales et végétales)
- Cours B (gestion et installation)

4 - La vulgarisation agricole

La vulgarisation tourne notamment autour de :

- la vulgarisation fourragère : une plate-forme démonstrative de 5 hectares a été développée à Marloie sur les thèmes :
 - o de l'autonomie alimentaire (mélanges fourragers, luzerne, pouds, féverole, lupin, etc.)
 - o du maïs fourrager (techniques nouvelles, vitrine variétale, maïs épis broyés, etc.)
 - o agro-ressources (chanvre industriel)

- l'aide technique aux producteurs laitiers : contrôle des installations de traite, conseils aux exploitants pour améliorer la qualité du lait, etc.



5 - Les aides aux agriculteurs

- Fonds des Calamités en Faveur des Agriculteurs de la Province de Luxembourg : ASBL qui accorde une assistance financière, sous forme de dons ou de prêts, aux agriculteurs qui subissent des calamités professionnelles exceptionnelles.
- Service de remplacement : ASBL qui met à la disposition des agriculteurs qui en sont membres, du personnel pouvant assurer le remplacement de l'exploitant (maladie, accident, hospitalisation, décès, événements familiaux, vacances, etc.).

6 - La promotion

- Produits locaux
- Projet de biométhanisation
- Concours des Fermes fleuries
- Opérations Agricharmes



Contacts : Province de Luxembourg
Service Provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole - 084/22.03.06
infospigva@province.luxembourg.be
CER Groupe, Département Agri-Développement : 084/22.02.11 – info@cergroupe.be

SPAR



Pour vos achats, pensez SPAR
La gérante, Lambert Françoise vous accueille
le lundi de 13h30 à 18h30,
du mardi au samedi de 9h à 18h30
et le dimanche de 9h à 12h

route d'Erezée 4



Garage LATOUR

réparation toutes marques
spécialiste RENAULT
et DACIA

Philippe LATOUR

route de Liège 74
6960 MANHAY

0475 61 42 18



Denis Derouaux
Parcs et Jardins
BRA-LIERNEUX

0498 160 229

- Créations et entretien de jardins
- Elagages
- Aménagements pelouses
- Petits terrassements

FERRONNERIE
FD
DELCOUR

MICHEL DELCOUR
FERRONNERIE D'ART

Carottage - Escaliers - Garde-corps
Barrières - Travaux aciers
Inox - Aluminium

www.ferronnerie-delcour.com

Route des Roches 29
6960 MANHAY

GSM 0495 42 89 03
Tél. 086 49 92 11
Fax 086 40 04 11

CONSTRUCTION - TRANSFORMATION

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS



LEBOUTTE
DOMINIQUE

Tél.
086 434 423

Gsm
0488 159 959

LA FANGE 5 - 6960 HARRE MANHAY



Pont Lienne 14 - 4990 LIERNEUX
Tél : 080/31.97.83
Fax : 080/31.92.04
E-mail : kbplus@skynet.be
www.kbplus.be

Du lundi au vendredi 8-12h et 13-18h - Samedi 9-12h

Travail du bois :

rabotage, imprégnation, séchage,...

Tout bois de construction

Parquets - Bardages - Lambris - Terrasses - Panneaux

Bois réifiés

Aliments : chevaux, moutons, volailles, bovins, chiens,...

Ballots de copeaux de bois et anas de lin / litières.

FOIN et PAILLE - Petits ballots



Laurent Deville

Route de l'Aneau, 1
6960 Odeigne

0495 75 01 97
www.toiture-deville.be

Toiture - Zinguerie - Charpente - Bardage - Isolation

Le souci de la précision, le respect des traditions
le goût d'un travail bien fait sont des qualités
acquises tout au long de la formation.

LD Toiture vous garantit un service de qualité,
de la préparation aux finitions.

ALBERT & JULIEN
G. DEFRID



Rue des Boussines, 50
6960 MANHAY
Tél +32 (0) 85 45 60 30
Fax +32 (0) 85 45 61 48
www.defridgroup.be



IVECO





Maison de la Culture Famenne-Ardenne |

Chée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche | Tel: 084/31.46.89 | Fax: 084/31.14.11 | Mail : mcfa@marche.be
www.maisondelaculture.marche.be

Billetterie / Réservations : 084/32.73.86 (mardi > vendredi de 12h à 18h)

OUVERTURE DE NOTRE BILLETTERIE LE MARDI 9 SEPTEMBRE !

LA MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE VOUS PRESENTE SA SAISON 2014-2015!

Le Comité culturel de Manhay a sélectionné pour vous :



OUVERTURE DE SAISON

Musique du monde | **HAÏTI, UN AUTRE REGARD**

Vendredi 26 septembre 2014 | 20h | Maison de la Culture | Marche Entrée gratuite !!!

PROXIBUS (42 places) - Départ 18h30 - Parking Maison communale Manhay - PAF : 3 €

Infos et réservations : Anne Mottet 0498/261133 - Maggy Van Lerberghe 086/455439 – 0472/764013

Musique classique | **MUSIQUE ROYALE DES GUIDES** Concert de gala

Vendredi 3 octobre 2014 | 19h30 | Maison de la Culture | Marche

Théâtre/Tragi-comédie | **LE CID** De Pierre Corneille | Par l'Infini Théâtre

Jeudi 16 octobre 2014 | 20h | Maison de la Culture | Marche

PROXIBUS PREVU SI SUFFISAMMENT DE RESERVATIONS - INSCRIVEZ-VOUS DES A PRESENT

Infos et réservations : Anne Mottet 0498/261133 - Maggy Van Lerberghe 086/455439 – 0472/764013

Cirque – Danse | **CORDES** D'Alexis Rouvre

Vendredi 21 novembre 2014 | 20h | Maison de la Culture | Marche

Musique – Chanson française/Folk/Blues | **IVAN TIRTIAUX** Concert en région

Samedi 29 novembre 2014 | 20h | Salle "Le Confluent" | Bomal (Rue du Marché, 1)

Théâtre jeune public – Dès 3 ans | **LE GRAND ROND** Par le Théâtre La Berlue

Dimanche 30 novembre 2014 | 16h | Maison de la Culture | Marche

Théâtre | **J'HABITAIS UNE PETITE MAISON SANS GRÂCE, J'AIMAIS LE BOUDIN**

D'après "Spoutnik" de J.-M. Piemme | Par P. Jeusette et V. Thirion

Mercredi 10 décembre 2014 | 20h | Maison de la Culture | Marche



NOEL AU THEATRE : le programme sera remis à vos enfants début décembre - Surveillez les cartables!



CINEMA



Ernest et Célestine

Un dessin animé de Benjamin Renner, Stéphane Aubier et Vincent Patar – France/Belgique – 2012 – 1h20 – dès 4 ans.

Barvaux – Salle Mathieu de Geer - Samedi 27 septembre à 15 h

Proxibus prévu (42 places disponibles) - (RDV : 13h50 à Manhay – 14h05 à Champ de Harre – 14h10 à Fays) - P.A.F. : 3 €

La Bibliothèque de Barvaux propose, avant et après la séance de cinéma, des lectures d'une sélection d'albums d'Ernest et Célestine



Beaucoup d'enfants connaissent sans doute déjà l'ours Ernest et la petite souris Célestine, qui sont les héros des albums de Gabrielle Vincent. Ce film d'animation dont le génial Daniel Pennac a écrit le scénario, va leur faire découvrir comment ces deux sympathiques personnages se sont rencontrés et sont devenus amis. Rien ne les préparait à cela : les ours vivent à la surface et détestent les souris, qui elles-mêmes habitent en sous-sol et ont une frousse bleue des ours ! Un jour, Ernest se réveille affamé. Il s'en va à la recherche de nourriture et rencontre Célestine, qui va le convaincre de ne pas la manger mais de se servir plutôt dans le magasin de friandises. De son côté, Ernest, rassasié, va aider Célestine à remplir sa mission de petite souris. Mais il n'est pas bien vu pour une souris de faire copain-copine avec un ours ! Et l'inverse est vrai aussi...mais l'amitié entre Célestine et Ernest sera plus forte que tous les préjugés. Projection GRATUITE - Dans le cadre de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles organisée avec le soutien du Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, et de La Quadrature du Cercle.

RESERVATIONS : Anne Mottet :0498/261133 - Maggy Van Lerberghe : 086/455439 – 0472/764013

IMPORTANT : Pour tous les spectacles, les désistements après clôture des inscriptions entraînent néanmoins le paiement des billets, ainsi que des frais relatifs à l'évènement sélectionné (frais administratifs, coûts éventuels du proxibus ou du covoiturage). **La solution ?** Ne pas se désister ou trouver un remplaçant.



ALZHEIMER CAFÉ MANHAY

Une initiative de la Ligue Alzheimer avec le concours de bénévoles, et le soutien du Cpas et du Syndicat d'Initiative de Manhay.

Tous les troisièmes vendredis du mois (sauf congés scolaires) de 14 à 16 heures.

Bâtiment du cpas de Manhay-Voie de la Libération 6. PAF: gratuit.

Café et accompagnements offerts

Prochains rendez-vous : 19 septembre - 17 octobre - 21 novembre

QUI Y PARTICIPE?

Toutes personnes confrontées de près ou de loin à la maladie d'Alzheimer ou type Alzheimer.

QUE FAISONS - NOUS?

Déroulement en deux séquences : - Une séquence informations, questions/réponses (sur demande)
- Une séquence activités et jeux, animation musicale, etc...

THEMES CHOISIS ?

Thèmes prédéfinis ou en relation avec la saison, les participants, les demandes, les envies du moment.

Spécial à MANHAY Alzheimer Café "Accompagnez-nous"

Ouvert à tous.

Un repas est prévu le vendredi 12 décembre à 12 heures à Manhay "Au p'tit Creux" chez Jean Paul

Visite du Père Noël

Pour ces activités, l'inscription est indispensable ! Personne de contact Manhay : Jeanine Simon 0495/73.80.16

A bientôt Jeanine.

Jeanine Simon - Gsm 0495.73.80.16 - Tel : 087.70.92.47

Réservation :
Au 0495.73.80.16 et au
087.70.92.47 fixe et
répondeur.
Nous vous demandons de réserver
pour notre organisation et pour le
programme éventuel, sur demande.



VENEZ AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM !

Du 1er au 12 octobre 2014 – SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

Les petits déjeuners Oxfam se dérouleront pendant la semaine du commerce équitable principalement lors du week-end des 11 et 12 octobre. Trouvez les lieux et dates sur : www.omdm.be

Pour cette édition des petits déjeuners, et à l'occasion des 50 ans, Oxfam-Magasins du monde a décidé de mettre sous les projecteurs un produit **que nous consommons quotidiennement, notamment au petit-déjeuner : le jus d'orange**. Derrière ce jus de fruit apprécié, il y a tout un secteur particulièrement touché par les dysfonctionnements du système de commerce international. Aux petits déjeuners Oxfam, les citoyens pourront s'informer et découvrir une coopérative de producteurs au Brésil, qui parvient à résister au système via la pratique du commerce équitable.

Près de chez vous : Petit déjeuner Oxfam de MANHAY

Date 12/10/14

Adresse Route de Saint-Antoine, Fays, 27 - 6960 MANHAY

Entrée : 5.00 / adulte & 3.00 enfant.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance.

CONTACT EQUIPE LOCALE
E-MAIL : centre.manhay@croix-rouge.be
086/43.01.72

L'orange : 99% de concentré de pouvoir

Au Brésil, les petits producteurs subissent de plein fouet les travers d'un système de commerce international dont les règles ne profitent qu'à une poignée d'acteurs. Trois multinationales se partagent ce marché juteux. Ces dernières fixent les prix qu'ils payeront aux producteurs tout au long de l'année. Les uns après les autres, les paysans abandonnent leurs vergers, émigrent vers les zones urbaines ou se font engager en tant que travailleur par ceux qui ont causé leur perte...

RELAYEZ NOTRE CAMPAGNE ET AIDEZ-NOUS À RASSEMBLER LE PLUS GRAND NOMBRE DE CITOYENS AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM ! www.omdm.be



Oxfam est une organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté. Oxfam-Solidarité s'investit dans des projets de coopération au développement et d'aide d'urgence. Oxfam-Magasins du monde et Oxfam-Wereldwinkels défendent et pratiquent le commerce équitable en proposant un large assortiment de produits. Toutes mènent des campagnes de sensibilisation à destination des citoyens et des politiques.

DES NOUVELLES DU PARC CHLOROPHYLLE

Les congés scolaires sont terminés. Au printemps exceptionnel, succède un été pourri, avec des chiffres toutefois intéressants. 35 202 visiteurs au lieu de 35 745 en 2013, qui fut la meilleure haute saison depuis mai 2002. Cela représente 18% en plus de l'objectif fixé par le Conseil d'Administration de l'Asbl Chlorophylle.

Chlorophylle, qui reste à ce jour, la seule attraction touristique classée "5 soleils" par le Commissariat général au Tourisme de Wallonie en province de Luxembourg, se porte bien. Mais le plus important est l'appréciation positive des clients, venus de toutes les régions de notre pays et de l'étranger. 52 nationalités différentes ont déjà visité notre site.

Chlorophylle a reçu pour la 3ème année consécutive un Award d'Attractions et Tourisme - l'Union professionnelle des attractions touristiques et musées de Belgique, dans la catégorie "Attractions touristiques moyennes" (la 2ème catégorie sur un total de 4, à partir de 40 000 visiteurs).

Prochaines manifestations :

- Fête d'Automne du dimanche 21 septembre, avec la balade champignons guidée à 10h; dès 13h les chanteurs Jihaime et Koen, Pipo le clown magicien, Mieke la grimeuse, André le guitariste, Steeve le joueur de cornemuse anglaise, Michel le conférencier sur le monde des abeilles, Jan le conteur et les Macralles du Val de Salm qui vont ensorceler le public
- Contes "Halloween" du dimanche 2 novembre à 14h30, en compagnie de Jan à l'espace contes et légendes

Le Parc Chlorophylle...au fil de la nature !

José Burgeon Manager Parc Chlorophylle - Rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps, 60 - 6960 Manhay
Tel: 084/37.87.74 - Fax: 084/37.97.29 - E-mail : info@parcchlorophylle.com - Web : <http://www.parcchlorophylle.com>



Cours hebdomadaires (saison 2014-2015)

La reprise des cours est prévue la semaine du 15 septembre 2014.

- Groupe : Zumba Fitness
- Horaire de cours : Lundi de 20h15 à 21h30

Les cours se déroulent à la salle de l'Entente à Manhay
Les cours sont assurés chaque semaine de septembre à juin mais sont suspendus les vacances scolaires et jours fériés.

Le règlement de l'inscription est de **130€p./p. (1h15 de cours)** se fera sous enveloppe nominative le premier jour des cours. (Prix comprenant cours, entrée et assurance) ou par compte au BE56 001-4213401-88 (asbl SFC)

Frédéric Marchal - 0477-82.95.05

P.S. : Pour vous tenir informé de l'actualité SFC, inscrivez-vous à la newsletter via notre nouveau site : www.sport-fun-culture.be



SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social : Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 – 6960 MANHAY
E-mail : info@simanhay.be

Personne de contact à l'administration communale : Brigitte Lespagnard – 086/21.99.67

N'ayant réalisé aucune manifestation depuis la fête de la musique de juin dernier, le S.I. de Manhay aborde la fin de l'année 2014 avec enthousiasme. La météo étant de la partie, le marché estival a rencontré un beau succès et beaucoup de visiteurs se sont attardés au bar pour passer un agréable moment de convivialité.

Bientôt... "**Le Marché de Noël**" - **Le dimanche 21 décembre 2014 de 11h à 20h.**
Salle de la Jeunesse à Grandmenil

Changement d'endroit cette année car la salle de l'Entente sera occupée par l'exposition commémorative de la Guerre 14/18 et de la Bataille des Ardennes qui se tiendra la dernière quinzaine du mois de décembre.

De nombreux artisans, tous conviés pour leur créativité, leur originalité et la qualité de leurs produits, vous proposeront : décorations de Noël, bijoux, idées petits cadeaux, friandises, pralines, etc... pour choyer ceux et celles que vous aimez.
Ne ratez pas ce petit moment d'émerveillement dans un décor étincelant et féérique.

Bar et petite restauration en permanence. Entrée gratuite - Emplacement exposants : 2€ le mètre courant

Bienvenue à toutes et tous pour effectuer vos derniers achats à quelques jours de Noël.

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Oscar MASSON de Vaux-Chavanne
Mavy THOMAS de Malempré
Léna LALLEMAND de Harre
Valentin LEDIEU d'Odeigne
Anaé BERGER de Harre



Nous regrettons la disparition de

Marie PRYCKARTZ Marie de Deux-Rys
André CALGARO de Freyneux
Marc GENOT de Harre
Georges DEWARD de Chêne-al'Pierre
Cécile MERCIER de Deux-Rys
Oster TASSIGNY de Grandménénil
Sarah WYNANTS de Freyneux
René DUJARDIN de Lamorménénil
Ermel THIRION de Dochamps



Nous nous joignons au bonheur de :

Hélène VANDENBOSCH de Roche-à-Frêne
Et Joël LEKIME de Roche-à-Frêne
Dominique POSKIN de Manhay
Et Didier DEFLANDRE de Manhay
Aurélie JUDAS de Fays
Et Geoffrey GEROME de Fays
Charlotte MERTENS de Manhay
Et Arnaud CHAUSTEUR de Manhay
Stéphanie BRISBOIS de Chêne-al'Pierre
Et Marc CORDONNIER de Chêne-al'Pierre
Julie HENRARD de Harre
Et Nicolas GENON de Harre
Mélanie CORNET de Manhay
Et Guillaume GUSTIN de Hotton
Charlène MUHLEN de Manhay
Et David LEBOUTTE d'Erezée
Vanessa COUGNET de Malempré
Et Olivier LESENFANTS de Malempré



AGENDA DES MANIFESTATIONS DANS LA COMMUNE POUR LES PROCHAINS MOIS

	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Chêne'al-Pierre		29 spectacle St Nicolas	
Deux-Rys			
Dochamps			
Fays			
Grandménénil			25 bal - 31 souper
Harre + Foot	10 blind test foot	8 souper raclette foot 15 bal foot	5 soirée annif jeunes foot
Lafosse	18 bal		
Lamormenil-Freyneux	12 fête de la pomme et brocante	30 souper St Nicolas	
Malempré		10 souper école	20 route de l'antigel
Manhay village	31 bal	10 pétanque 28 souper St Nicolas	31 bal
Odeigne + Foot	3 - 6 fête	29 souper St Nicolas	
Oster			
Vaux-Chavanne et théâtre			19 marche aux flambeaux
Syndicat d'Initiative			
Comité culturel			
Manhay 14-18			13-28 expo
Glorieux St Hubert		9 rallye pédestre	

s.p.r.l.

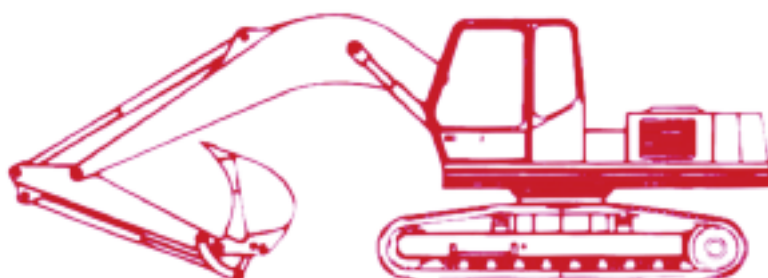
ROBERTY

ENTREPRENEUR

Col de Lamormenil, 39 - 6960 MANHAY

Tél.: (086) 45 51 26

Fax : (086) 45 56 45



**Travaux publics et privés • Terrassements • Egouttages
Canalisations - Voiries • Location de containers**



s.a. **BDH**
B. DEMOITIE

ENTREPRISE GÉNÉRALE

- **CHAUFFAGE**
- **SANITAIRE**
- **ENERGIES RENOUVELABLES**
- **TOITURE**
- **ISOLATION**

Tél. 086/43.37.24 - 6960 HARRE

www.demoitie-barthelemy.be
barthelemy.demoitie@skynet.be

MABEGRA s.a
MATERIAUX GRANDJEAN



Béton préparé, stabilisé ○

Egouttage et drainage ○

Stations d'épuration ○

Bois du pays ○

Matériaux gros oeuvres ○

Aménagement extérieur ○



Vente aux professionnels
et aux particuliers



75 ANS
1938 - 2013

Bel-Mat

Tél : 084/46.61.63

Fax : 084/46.75.87

Rue de la Jonction, 20
6990 HOTTON

Ouvert du lundi au vendredi de 06h30 à 18h00
et le samedi de 06h30 à 16h00

E-mail : info@mabegra.be / Site : www.mabegra.be

VWJ S.P.R.L.

Vincent JORIS

Samrée, 83D
6982 LA ROCHE
GSM: 0497/17.89.76
www.v-n-j.be

TVA: BE 878.987.472

**TOITURE &
MENUISERIE**

Charpente - Ossature bois

Couverture - Zinguerie

Menuiserie Intérieure
et extérieure

Chassis Bois-PVC-Alu

Manutention avec camion grue

Nacelle - Treuil (25 mètres)

s.p.r.l. Pépinières CBL



Cornet Léon

• Fournitures • Plantations • Dégagement
• Ecorces de pin • Aménagement • Déchiquetage • Sapins de Noël
Pellets

E. Bru, 1/1
6960 VAUX-CHAVANNE
www.pepiniereschl.com
T.V.A. BE 0819.872.235

Tél. 086/49.97.08
Fax. 086/49.97.07
G.S.M. 9475/41.74.33
leoncorneta@pepiniereschl.com



SPRL

**Michel
GASPAR**

TOITURES

• Isolation traditionnelle & écologique
• Charpentes bois, Bardage, Menuiseries...
• Tous types de charpentes traditionnelles et industrielles.
• Montage de tous types de toitures,
précises, naturelles, artificielles, tubes, etc...



Lierneux 0495/25.83.96
TOITURES - PHOTOVOLTAÏQUES

COSTO

Remorques - Pièces détachées - Rampes alu



Du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30
et 14h00 à 17h00
ou sur RDV



Point du jour,5 - 4990 Lierneux
Tél. +32(0)80 31 90 62
www.costo.be - bureau@costo.be



Menuiserie

Joel Derenne sprl

0496 / 49 30 15

j.derenne@skynet.be

Show-room

Rue du Vicinal, 24
6960 Manhay



- Châssis Bois - Alu - PVC - Bois/Alu
- Portes de garage
- Stores - Volets
- Bardages
- Rénovation intérieure

www.menuiserie-derenne.be

MECABO sprl

rue du Vicinal 5

6960 MANHAY

Tél. 086/45.55.06

Fax 086/45.54.19 - mecabo@skynet.be



PNEUS aux meilleurs prix

TOUTES MARQUES
VOITURES, CAMIONNETTES, AGRICOLES, POIDS LOURDS
BANC DE GEOMETRIE PAR CAMERAS

Duvert du mardi au vendredi de 8h à 18h - Samedi de 8h à 15h

SPRL SCIERIE

Emile FINFE

BOIS - SCIERIE

Station de traitement des bois
Bois de construction et industriel
Résineux et chênes



2, MOULIN-CRAHAY — 6960 MANHAY
Tél. 086/45.57.15 - Fax 086/45.57.68